

Introduction

Une enquête au cœur de la raison humaine

Disons-le sans détour : cet ouvrage collectif fait le pari d'une nouvelle approche de l'exemple, abordé au prisme de la rhétorique. Voici comment. Au GRAL¹, nous estimons que la rhétorique est, comme le disait Aristote, *de toutes les disciplines*. De notre point de vue, cela veut dire que l'antique art oratoire, éclairé par la recherche contemporaine, peut jouer le rôle de passeur entre des champs très variés de la connaissance qui se donnent pour projet de comprendre l'homme. Cet esprit peut nous aider à refonder une vision plus humaniste de la nature humaine.

À nos yeux, l'exemple est un objet d'étude matriciel pour relever un tel défi. Tout d'abord, comme objet de pensée, il est aussi répandu que varié dans ses manifestations. Il constitue, *a priori*, une catégorie universelle du raisonnement humain. Ensuite, et cela est lié, l'exemple est une expression de la pensée si protéiforme qu'elle semble parfois se confondre avec le *logos* lui-même. Dès lors, c'est l'usage de l'exemple qui, selon toute apparence, comporte une dimension clairement universelle. Tel un caméléon de la pensée, il peut endosser un très large spectre de fonctions et se réaliser dans des formes discursives hétérogènes : de la formule au proverbe, du récit à l'argument. Nous sommes loin du traditionnel cours de dissertation qui, trop souvent, cantonne l'exemple à n'être qu'une illustration ponctuelle : point d'orgue d'une thèse abstraite qui représenterait, quant à elle, la part substantielle du raisonnement. Loin de cet héritage réducteur (d'ailleurs peu familier de la pratique rhétorique), notre enquête sur l'exemple en redécouvre la rationalité propre. Avec précision, elle veut rendre compte de la variété de ses usages, pratiques et fonctions. Lesquels se déploient dans la capacité qu'a l'homme à s'émouvoir, à juger, à décider, à témoigner, à fonder sa mémoire, sa morale et son droit... Autant d'actions et d'interactions qui, pour chacun d'entre nous, ne sauraient, justement, se réaliser sans un recours à la pratique même de l'exemple.

¹ À savoir, le Groupe de recherche en Rhétorique et en Argumentation Linguistique (<http://gral.ulb.ac.be>) de l'Université Libre de Bruxelles.

Dans cette perspective, l'exemple devient la solide pierre angulaire de la raison humaine. Il permet aussi d'en révéler les différentes facettes, et serait peut-être, à ce double titre, l'objet rhétorique par excellence. En outre, les domaines de la vie humaine dans lesquels l'exemple intervient sont si nombreux – des plus intuitifs aux plus élaborés – que cela nous encourage à suivre une voie rhétorique proprement humaniste et naturaliste. Une voie qui nous sert de guide et de repère dans les nombreuses recherches que nous menons par ailleurs. Somme toute, le raisonnement par l'exemple nous a paru constituer un excellent laboratoire pour tester l'hypothèse suivant laquelle il y aurait une rhétorique *profonde*, disons universelle, sur laquelle se développeraient des rhétoriques *techniques* qui sont d'un usage plus spécifique. Qu'il s'agisse, à ce dernier titre, des raisonnements scientifiques, des plaidoiries, des décisions politiques, ou encore des débats sur l'histoire, la mémoire, la citoyenneté... la liste est infinie.

Il n'en reste pas moins qu'à première vue, ce que d'aucuns appellent *exemple* ici semble parfois très éloigné de ce que d'autres nomment *exemple* là. Doit-on, dès lors, en déduire qu'il s'agit d'un concept flou ; un concept qui s'effacerait derrière sa propre étiquette pour, en fin de compte, ne plus rien désigner du tout ? Nous ne le pensons pas. Notre démarche s'efforce de saisir la substance commune à toutes les fonctions de l'exemple dans la vie des hommes et des sociétés. En effet, ces fonctions visent toujours à subsumer le particulier sous le général, à incarner un monde *commun* dans des modèles, des fictions, des récits, des paraboles, ou des événements irréductiblement singuliers. Peut-être est-ce dans ce passage dynamique entre l'un et le multiple, entre le singulier et l'universel, que se nicherait le secret de l'exemplarité comme outil permettant de comprendre le monde et d'agir sur lui. L'exemple devient ainsi l'incarnation même du rôle de passeur qui réside au plus profond de l'activité rhétorique. Que celle-ci soit naturelle, spontanée et cognitive, ou bien technique, réfléchie et culturelle, lieu de domaines d'expertise très élaborés.

Partant d'un tel postulat, nous avons l'ambition d'introduire un peu d'ordre dans cette complexité. Pour autant, nous sommes conscients que tout effort de réflexion sur un objet si souvent galvaudé, ou traité avec tant de légèreté, ne saurait se satisfaire d'abstractions simplificatrices. Nous avons donc jugé plus honnête d'essayer de respecter le relief et la diversité propres aux phénomènes de l'exemplarité tout en encourageant la réflexion transversale entre différents domaines du savoir. Sciences

cognitives, droit, histoire et linguistique : quelle que soit la coloration disciplinaire de nos auteurs, ils sont finalement tous, aussi, un peu rhétoriciens. Au vrai, qu'ils le soient un peu ou passionnément, chacun d'eux a accepté de se mettre dans la peau du passeur humaniste qui entend regarder le même objet – l'exemple – à travers deux prismes simultanés. Celui d'un domaine précis de la pensée, nourri de sa propre rigueur disciplinaire et de sa tradition, mais aussi celui d'une épistémologie ouverte des disciplines, qui, toujours, se demande en étudiant un cas précis : « Comment cela fonctionne-t-il ? », « À quoi cela sert-il ? », « Sur quoi cela repose-t-il ? », « Comment cela se décrit-il ? ». Tel est le défi proprement humaniste auquel nos auteurs ont bien voulu se livrer et nous les en remercions.

Le volume s'ouvre avec l'article de Francis Goyet, qui se concentre sur les premiers chapitres du Livre I des *Essais* de Montaigne : son *démarrage*. Il s'agit là de montrer combien les exemples choisis par ce grand humaniste, pour anecdotiques et épars qu'ils paraissent, prennent place dans un dispositif partiellement argumentatif qui entend piquer la curiosité du lecteur, attiser son intérêt, le convier dans un « contre-monde ». Goyet précise tout d'abord, en s'appuyant sur la tradition rhétorique classique (celle d'Aristote, Cicéron, Quintilien), qu'il faut entendre « exemple historique » lorsque Montaigne emploie le terme « exemple » – même s'il s'agit là d'un sens spécialisé. S'engage alors, à partir de la *Rhétorique à Alexandre* notamment, une discussion très féconde sur le statut, la place et le nombre nécessaire des exemples et des contre-exemples pour prouver une thèse (paradoxale) ou pour la contrer. Goyet souligne alors qu'en matière historique, à l'intérieur du monde contingent de la pratique, il peut toujours exister deux thèses contraires en tout point, partant : une règle et une contre-règle. Car tout peut arriver. C'est pourquoi, sans règle à appliquer absolument, il importe finalement de s'en remettre à la *prudence* des Anciens pour se diriger dans le flou. Un flou qui oblige à rompre les amarres et, parfois, à naviguer à vue : tout autre chose que le trop fameux « lâcher prise » des publicités et des magazines d'aujourd'hui. En tout état de cause, au début des *Essais*, Montaigne dispose et construit ses exemples, ses contre-exemples, comme des appels à la conversion ; des invitations au changement et à la liberté. Concrètement, les exemples, grâce au détour plaisant et à la connivence qu'ils produisent, finissent par transporter le lecteur de l'autre côté du miroir.

Pour sa part, Marc Angenot étudie le phénomène de la constitution de l'*exemplum* et de ses traits paradigmatiques à travers une archéologie du

modèle du « traître juif » dans les écrits antisémites de la France de la fin du XIX^e siècle, et notamment dans la production d'Édouard Drumont. Il montre comment avait été préparé, pas à pas, dans le climat de l'époque, au fil des affaires relatées par la presse, au fil des mythes et des fictions littéraires, l'archétype d'un militaire juif issu de polytechnique, espion et traître par nature, qui devait un jour être malencontreusement incarné par Alfred Dreyfus, en une sorte d'induction inversée. Ainsi, le discours idéologique recourt à l'induction et interprète les faits comme les preuves d'une théorie complotiste globalisante en les replaçant dans un enchaînement qui vaut explication et élimine toute place pour le hasard. Enfin, et surtout, l'efficacité et le succès du discours antisémite d'alors repose essentiellement sur la parole prophétique qui annonce le pire et en trouve partout la confirmation dans la réalité contemporaine. Voici une terrible leçon de la rhétorique de l'exemple : pour celui qui décide d'y croire, toute prophétie peut être réalisante.

Fabrice Clément s'interroge quant à lui sur l'efficacité persuasive de l'exemple à la lumière de la psychologie cognitive et évolutionniste, et s'appuie plus particulièrement sur les récentes avancées dans le domaine de la méta-cognition. Il postule l'existence d'une vigilance épistémique, sorte de mécanisme de filtrage cognitif qui évalue, souvent de façon semi-consciente, la fiabilité des informations communiquées à un récepteur humain en fonction de certaines heuristiques relativement basiques. Celles-ci semblent davantage s'attacher à la forme du message qu'à son contenu. Par son caractère fluide, familier et accessible, l'exemple est propre à activer une comparaison positive avec les représentations tenues pour vraies que possède le récepteur. Il suscite des sentiments épistémiques (*feeling of knowing*), ce qui facilite l'acceptation d'une proposition. En satisfaisant ainsi aux heuristiques de contrôle, l'exemple permet que certaines informations, parfois douteuses, déjouent la vigilance du récepteur. Plaisir complice ici, désir de croire là, vraisemblance ailleurs, l'on voit que la construction d'un exemple produit toujours, avant toute visée persuasive, un effet... de croyance.

Par-delà un certain relativisme heureusement passé de mode, la problématique des effets de croyances mérite, justement, d'être traitée, en toute rigueur rhétorique, à partir de cas précis, particulièrement

sensibles. C'est à cet exercice périlleux que se livre Alain Rabatel² qui aborde cette question délicate : « Peut-on rendre compte d'événements marqués par des violences *exemplaires* qui, pour cette raison même, laissent les témoins sans repères ? ». En étudiant l'œuvre de Charlotte Delbo, rescapée d'Auschwitz, Alain Rabatel montre comment la matrice narrative du témoignage offre les ressources (cognitives et discursives) nécessaires à cette tâche d'expression et de transmission. L'auteur montre également qu'entre la singularité de l'expérience vécue et le caractère paradigmatique de l'événement dont il s'agit de rendre compte, le témoignage est un récit exemplaire : parce qu'il rend intelligible et non parce qu'il explique, il invite à la compréhension. Dans ce sens, le témoignage serait à l'événement traumatique ce que l'exemple est à la règle.

Sur un autre aspect, tout aussi crucial, de la rhétorique *technique*, l'article de Sebastian McEvoy pose la question du rapport entre les preuves rhétoriques et les genres de discours. L'auteur rappelle d'abord que le traité d'Aristote a été écrit dans un contexte institutionnel particulier (la Grèce du IV^e siècle avant notre ère). Il se demande ensuite si les réflexions du Stagirite ont une portée universelle et, partant, si elles sont pertinentes pour l'analyse de discours ou de débats issus de contextes institutionnels très différents. McEvoy aborde cette question en repartant de la catégorie « exemple » dans la *Rhétorique*. Alors qu'Aristote présente l'exemple comme la preuve privilégiée du genre délibératif, l'auteur fait remarquer que les raisonnements des juges de *Common Law* sont, somme toute, de même nature, et n'ont rien à envier au *paradeigma* du délibératif. Faut-il en conclure pour autant que la *Common Law* ne relèverait pas du genre judiciaire mais qu'elle appartiendrait au genre délibératif ? Faut-il, à l'inverse, repenser la nature du raisonnement par l'exemple ? L'auteur suggère une solution à cette question « générique » en l'éclairant par la difficulté qu'il y a à décrire le raisonnement du juge à l'aide des inférences traditionnelles : la déduction, l'induction ou même l'abduction. Ici donc, c'est plutôt au carrefour entre preuves et genres de la rhétorique que l'exemple interroge les usages de la raison pratique.

Le volume se referme sur la contribution d'Ekkehard Eggs qui analyse le fonctionnement logique et rhétorique de notre objet d'enquête, tout en

² Les contributions d'Alain Rabatel et d'Ekkehard Eggs sont issues d'une journée d'étude organisée le 19 mai 2010 par le GRAL et la Fondation Auschwitz – Bruxelles sur le thème « Violences, histoire et exemplarité ».

discutant les définitions canoniques de l'argument par l'exemple. L'auteur fait d'abord le point sur la pratique et les usages de cette « forme inférentielle et narrative » ; il en relève les permanences et les évolutions. Il s'intéresse ensuite principalement à la place et au statut de l'exemple – à son exemplarité même – dans les activités mémorielles d'une communauté nationale. Par antistrophe à la figure du « traître » évoquée par Marc Angenot, Eggs analyse précisément l'importance prise par la figure du « Juste » dans l'élaboration de la mémoire collective française. Il montre comment le choix des exemples, de même que les simplifications, et parfois les abus, que ceux-ci induisent sur le plan historique, prennent place dans un processus d'héroïsation qui renvoie directement à l'Antiquité. L'auteur referme sa réflexion en s'attelant à un problème de fond : celui que pose l'exemple lorsqu'il invite à comparer deux situations particulières – l'une actuelle, l'autre passée. Face à des événements parfois sans *commune mesure*, l'exemple nous convie pourtant toujours à voir *l'identique dans l'hétérogène*.

Par cet échantillon choisi de six contributions originales, le lecteur pourra voir la matrice rhétorique réapparaître spontanément sous la plume de chacun. Tout d'abord, l'exemple, quel que soit son usage ou la forme qu'il prend, nous renvoie toujours à une rhétorique profonde, à sa trame narrative et à l'incessant jeu de miroirs qui s'offrent à nos représentations du monde et des événements. L'exemple est alors tantôt ouvert sur la décision lorsque nous aspirons à la liberté (Montaigne), tantôt plongé dans les plaisirs archaïques et régressifs du déterminisme lorsque nous avons besoin d'être rassurés (Dreyfus). Il peut aussi investir la preuve extra-technique et s'incarner dans un témoignage (Delbo) où se posera, tôt ou tard, la tension toute rhétorique entre confiance et vraisemblance, entre persuasion et validité. L'exemple nous montre encore que les anciennes fonctions du genre épideictique sont d'une étonnante actualité – avec, en l'occurrence, la figure contemporaine du « Juste ». Il nous rappelle aussi qu'il est important de savoir ce qu'on fait lorsqu'on pratique la rhétorique. Souvenons-nous alors que la cour de justice n'est pas l'Assemblée (même si les preuves que les orateurs convoquent se ressemblent parfois à s'y méprendre), et qu'on ne saurait y prendre en charge l'enjeu crucial de la mémoire collective.

Une vision désincarnée et purement instrumentale de la rhétorique a séparé les genres, comme les sociétés ouvertes ont séparé et déshumanisé les institutions. À l'inverse, la rhétorique *profonde* mélange tout, rapproche tout, sensuellement et cognitivement. C'est justement ce que la

présente enquête nous rappelle en traquant l'exemple, cet infatigable passeur (de sens, d'idées, de règles, de représentations, etc.), dans la diversité de ses manifestations. Un passeur qui se fait tantôt récit, tantôt argument, tantôt témoin, tantôt loi.

Dans ce mouvement souple, balisé de ressemblances et de différences, de comparaisons et de distinctions, l'exemple en vient à fournir un étalon vivant capable d'aider l'homme à devenir, pour lui-même et pour ses semblables, la mesure de toute chose.

Emmanuelle Danblon, Victor Ferry,
Loïc Nicolas, Benoît Sans

